

Lancement de l'étude des vals de Loire dans le Giennois

Par délibération n°12-199 du 21 décembre 2012, le Comité syndical de l'Etablissement a autorisé le Président à solliciter auprès de l'Europe (FEDER), de l'Etat, de la Région Centre et du Département du Loiret, dans le cadre du plan Loire, des subventions pour la réalisation de l'étude des vals de Loire dans le Giennois.

Le dossier de demande de subvention correspondant a été transmis le 27 mars 2013 auprès des services instructeurs de la DREAL Centre.

Par courrier du 18 avril 2013, le Préfet de la Région Centre a indiqué qu'en raison des difficultés financières de l'Etat, il ne serait pas possible de mobiliser des crédits budgétaires sur cette opération. Ce désengagement financier a conduit les partenaires à en réviser le plan de financement, avec une participation renforcée de la Région Centre.

Le Comité de gestion du plan Loire du 11 juin 2013 a ainsi validé la programmation de l'étude des vals de Loire dans le Giennois, pour un montant de 500 000 €, avec le plan de financement suivant :

- Région Centre : 45% soit 225 000 €,
- Europe (FEDER) : 40% soit 200 000 €,
- Département du Loiret : 15% soit 75 000 €.

Il est proposé d'autoriser le Président à mettre en œuvre cette opération, conformément aux dispositions de la délibération susmentionnée, intégrant notamment le lancement des marchés correspondants.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.